



PV DE SEANCE ORDINAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 MAI à 20 h, le Conseil Municipal de Fontaine-le-Port dûment convoqué s'est réuni à la Salle des Mariages sous la présidence de Madame Béatrice MOTHRE, Maire.

L'affichage de la convocation a été fait le 14 MAI 2025.

Présents :

Mesdames, Béatrice MOTHRE – Nicole BARONI – Sylvaine DUTERTRE – Jessica DAGORNE – Maryline HEUZE
Messieurs, Frédéric LALAUrie – Jean FANDARD – Alain MARC – Nicolas CÉDILLE

Excusés ayant donné procuration :

Madame Corinne GUERET à Mme Nicole BARONI

Excusés :

Mesdames, Marie Christine THOMAS - Valérie MARCHESE
Messieurs, Laurent BELZIC - Julien SALVAN - Patrick DORÉ

Introduction de conseil municipal en date du 19 mai 2025.

Les élus sont arrivés entre 19 h 55 et 20 h.

A 20 h le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre la séance.

Maryline Heuzé, conseillère municipale d'opposition reprend comme à son habitude lorsqu'elle est présente au conseil municipal, ses traditionnelles esbroufes et / ou esclandres en disant :

-Je me lève pour partir,

- TU (Mme le Maire) n'a pas le droit d'ouvrir la séance...

Le quorum étant atteint, la séance reste ouverte !

Et comme à l'accoutumée avec un débit de paroles ininterrompues reprenant toujours les mêmes paroles à voix forte et grandiloquente, interdisant complètement à quiconque le fait de pouvoir répondre, tellement son monologue et ses élucubrations verbales n'appartiennent qu'à elle !

Peut-être est-ce son moyen d'exister, alors nous attendons que le courant d'air passe !

Ses agissements et un tel comportement d'élue d'opposition sont non seulement pathétiques, irrespectueux mais aussi complètement irrationnels pour les administrés qui lui ont confié ce mandat d'élue pour les représenter, ce qui ne la grandit dans cette fonction de représentante de la République.

Finalement elle ne quitte pas la séance, se rassoit et reste en séance.

I – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Jessica DAGORNE est désignée secrétaire de séance.

II – APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le procès-verbal du 15 avril 2025 est approuvé à l'unanimité

III – REGLEMENT INTERIEUR Cantine – Garderie - PORTAIL FAMILLE

Le conseil municipal a voté le 24 février 2025, le règlement intérieur du périscolaire pour la rentrée 2025/2026. Cependant, la mise en place du nouveau logiciel du " Portail Famille " nous oblige à y apporter quelques modifications nécessaires obligatoires.

Il convient de différencier l'inscription de chaque enfant faite directement par la collectivité et la réservation à faire en ligne par les parents / représentants légaux ou tuteurs et d'ajouter une pénalité de 2 euros pour présence sans réservation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité

APPROUVE le nouveau règlement Intérieur pour la rentrée 2025 / 2026

AUTORISE Mme le Maire à signer la délibération s'y rapportant.

IV - SDESM – ADHESIONS DE COMMUNES :

Considérant que les collectivités membres du SDESM doivent délibérer afin d'approuver l'adhésion des communes de Savigny le Temple et de Quincy Voisins pour en modifier son périmètre,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention : Nicolas CEDILLE)

APPROUVE l'adhésion des communes de Savigny le Temple et de Quincy-Voisins

AUTORISE Mme le Maire à signer la délibération s'y rapportant et Mr le Président du SDESM à solliciter Mr le Préfet de Seine et Marne afin que soit constatée, par Arrêté Préfectoral, l'adhésion précitée.

INFOS DIVERSES de Mme le Maire du 19 mai 2025 :

ACTION SOCIALE :

Quelques brins de muguet ont été offerts aux personnes de + de 75 ans pour le 1^{er} mai, nous avons reçu beaucoup de remerciements pour cette attention renouvelée cette année.

Comme chaque année Mme le Maire et son conseil municipal ont également offert ces quelques brins de bonheur aux agents de la commune.

SMICTOM - nouvelle collecte (4 bacs) :

Au vu du nombre considérable de bacs pour chacun des riverains du centre village (chemin de fer – rue et impasse des pêcheurs) n'ayant pas la possibilité de rentrer les bacs chez eux, en concertation avec eux, il a été mis en place un point de collecte dédié rue du chemin de fer. Le SMICTOM a livré les bacs le 14 mai.

Les riverains de la rue de la République étaient également présents lors de cette rencontre sans demande particulière puisque disposant de cour ou d'abri jardin pour les stocker.

La largeur des bacs ayant changés, il convient de remplacer le double des jardins communaux – parcelles privées – par deux bacs collecte végétaux.

Remplacés également ceux du cimetière et reprise des bacs cassés.

J'ai demandé que les 3 composteurs du cimetière soient remplacés car en mauvais état.

SDIS – DECI :

C'est de le cadre de leurs missions que les sapeurs-pompiers du SDIS 77 ont procéderont au contrôle des points d'eau incendie de la commune entre le 19 et le 21 mai courant (inspection visuelle et contrôle de l'accessibilité aux engins incendie, vérification et signalisation.

PRÉFECTURE 77 - ÉCOPAGE EN SEINE :

Il s'agit d'un arrêté Préfectoral autorisant l'utilisation des hydro surfaces sur le fleuve Seine pour les avions bombardiers d'eau de la sécurité civile .

Fontaine le Port est concerné par l'exercice interdépartemental sur les feux de forêts et d'espaces naturels en forêt de Fontainebleau- l'écopage se fera en seine par un canadair et un hélicoptère bombardier –

Nous avions déjà connu cet écopage il y a environ 3 ou 4 ans – c'est assez impressionnant de voir cet entrainement – j'avais par ailleurs mis photo et article sur le Portfontain.

GARE DE FONTAINE LE PORT :

- L'arrêté a été pris pour l'installation des abris vélos du 2 au 4 juin.
- Allongement pour mise aux normes accessibilité du quai les 10 et 17 aout prochains.

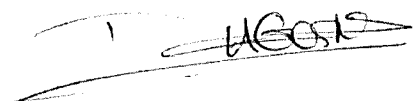
MAIRIE DE HERICY :

Dans le cadre de leur fête de village et de la musique du 21 juin prochain, il est proposé une course de brouettes décorées sur le thème de la musique pour une épreuve inter villages, qui aura lieu parc de la mairie.

Pour Fontaine - des jeunes se proposent de fournir et décorer une brouette, nous allons voir à trouver une équipe.

Levée de séance à 20 h 41

Jessica DAGORNE,
Secrétaire



Béatrice MOTHRE,
Maire

